

**Charte d'adhésion d'un organisme de formation continue au site Internet d'ALBA**  
**(1<sup>er</sup> juillet 2013 - valable jusqu'à fin 2013)**

**Préambule** : le site Internet d'ALBA (Académie Le Bourget pour l'Aéronautique), porté par le Pôle ASTech Paris Region, est la plateforme d'accès aux formations continues des secteurs aérospatial et aéroportuaire. Elle s'appuie sur un réseau constitué de la plupart des organismes franciliens de formation continue œuvrant dans ces deux secteurs. Le contenu de ce site est conforme au cahier des charges, définissant l'ensemble de ses fonctionnalités, qui a été validé par ses membres fondateurs.

**Engagement de l'organisme de formation, membre de ce réseau, vis-à-vis d'ALBA**

Tout organisme de formation qui veut être membre du réseau ALBA (Académie Le Bourget pour l'Aéronautique), s'engage :

- à être à jour de sa cotisation annuelle d'adhésion au Pôle ASTech Paris Region (Domaine Thématique « Emploi-Formation-Recherche ») ;
- à mettre en ligne, sur le site Internet d'ALBA, les mêmes formations, ciblées aéroportuaire et/ou aérospatial, que celles contenues dans son offre, et à en faire les mises à jour régulières ;
- à promouvoir le réseau ALBA, notamment par la présence du logo ALBA sur son espace « formations continues » ;

L'organisme de formation peut se retirer à tout moment du réseau ALBA par un simple mél. Dans ce cas, ses formations seront désactivées du site.

**Engagement du responsable d'ALBA vis-à-vis de l'organisme de formation, membre de ce réseau**

Le responsable du réseau ALBA se doit :

- de mettre à disposition de ses membres un site Internet répondant au mieux aux objectifs du projet ALBA ainsi qu'aux attentes de ses membres. Ce site Internet est basé sur les spécifications initiales rédigées et approuvées par les membres du groupe de travail n°2 « Réseau d'excellence des formateurs » ainsi que sur les évolutions validées par le responsable du réseau ALBA ;
- de maintenir à jour le site internet en l'alimentant régulièrement de documents ayant trait à la formation professionnelle et au fonctionnement du réseau ;
- d'informer tous ses membres :
  - de l'inscription d'un nouveau membre,
  - de toute demande spécifique de formation émanant d'un industriel, dans l'objectif de co-construire cette formation,
  - de toute manifestation (conférence, colloque, atelier...) organisée par ALBA et/ou ASTech présentant un intérêt direct pour eux ;
- d'être un outil de communication chargé de promouvoir et de valoriser ses membres en favorisant les échanges avec et entre eux.

Le responsable du réseau d'ALBA peut, à tout moment, radier un membre du réseau dès lors que celui-ci ne respecterait pas ses engagements, tels que définis dans la présente charte.

---

Organisme de formation :

Nom et prénom du signataire :

Titre du signataire :

Date :

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)